

# Association Coopérative scolaire Bachelin, 51200 EPERNAY

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

Le 25 Septembre 2020, les membres actifs de la coopérative scolaire se sont réunis en assemblée générale constitutive.

***Le quorum prévu par les statuts de l'association est atteint.***

L'assemblée générale désigne Mme MOROY en qualité de président de séance et en qualité de secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

*Distribution de la feuille d'inscription au Conseil d'Administration.*

*Bilan moral de la Présidente.*

*Renouvellement des membres du Conseil d'Administration, Élection du commissaire aux comptes, Élection du nouveau bureau.*

*Campagne d'adhésion.*

*Idées d'action et de sorties.*

---

### 1- INSCRIPTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CF feuille de présence.

### 2- BILAN MORAL

Madame Moroy, Présidente 2019/2020 rappelle le fonctionnement de la Coopérative, le rôle de chaque membre du bureau, les objectifs de celle-ci et les événements de l'année.

- **FONCTIONNEMENT**

Explication sur la façon dont on devient membre du Conseil d'Administration :

Par vote à main levée, ces conseillers élisent à leur tour pour un an le bureau composé de 6 personnes au minimum :

1 président  
1 ou plusieurs vice(s) président(s)  
1 trésorier  
1 ou 2 trésorier(s) adjoint(s)  
1 secrétaire  
1 ou 2 secrétaire(s) adjoint(s)  
1 commissaire aux comptes

- **ROLES**

**Président :**

Animer l'assemblée générale puis les réunions qui vont suivre en cours d'année en ayant préparé à l'avance l'ordre du jour,  
Organiser les différents projets de la coopérative,  
Rencontrer régulièrement la direction de l'école,  
Rencontrer les autres membres du bureau pour permettre une meilleure organisation au sein de l'association,  
Être à l'écoute de tous les membres de la coopérative.

**Le vice-président :**

Aider le président dans ses tâches et peuvent le remplacer, le cas échéant en animant une réunion.

**Le trésorier :**

Gérer les comptes de l'association, faire le lien financier entre l'école, l'association et la banque.

**Le secrétaire :**

Rédiger les convocations aux réunions, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour par le président,  
Rédiger les compte rendus de réunions qui seront ensuite distribués à tous les membres de la coopérative,  
Rédiger les courriers destinés aux parents.

**Les adjoints :**

Épauler le trésorier et le secrétaire dans leur travail.

**Le commissaire aux comptes :**

Vérifier et approuver à la fin de chaque exercice les comptes de la coopérative présentés par le trésorier.

- **LES REUNIONS**

Elles ont lieu en cours d'année pour élaborer les différents projets retenus. L'an dernier, nous avons participé à 6 réunions. Ces réunions permettent aussi aux différents membres d'échanger, notamment entre enseignants et parents, et ainsi de mieux nous connaître.

Ces projets sont mis en place progressivement au fur et à mesure des réunions et permettent à chacun de s'investir à sa manière, tout cela dans un esprit de convivialité et de solidarité !

- **LES OBJECTIFS DE LA COOPERATIVE :**

- Réunir les fonds provenant de deux sources différentes : subvention de diverses associations et des cotisations.
- Subventionner les diverses sorties scolaires afin de diminuer d'autant la participation financière des parents.
- Financer du matériel pédagogique.
- Aider les familles qui ont des difficultés en prenant en charge certaines dépenses concernant leurs enfants.

- **EVENEMENTS DE L'ANNEE 2020/2021**

La coopérative a aidé au financement en 2019/2020 de:

- Séjour pour les classes de CM2, CE2
- Sorties scolaires
- École et cinéma
- Matériel Pédagogique
- Abonnement magazine

À cause de la crise sanitaire rencontrée certaines de ces actions ont du être annulées.

Pour financer ces diverses sorties, des actions ont été mises en place:

- Vente de photos de classe
- Marché de Noël
- Vente de chocolats

### **1<sup>ère</sup> délibération : Budget 2019/2020**

Mme Mary, trésorière présente la situation financière de la coopérative. Elle propose de clôturer le livre de compte ce jour pour l'exercice 2019/2020.

Fonds actuels : ≈ 12 000€

#### **Résolution**

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 25 septembre 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Résultat des votes**

Voix pour : 21

Voix contre : 0

Abstentions : 0

### **2<sup>ème</sup> délibération : Démission du bureau et élection de nouveaux membres.**

## **Résolution**

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil :

<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>
<b>Mme LE GUEN</b>	<b>PRÉSIDENTE</b>
<b>Mr GUILLOCHAIN</b>	<b>VICE PRÉSIDENT</b>
<b>Mme LAUBIN</b>	<b>TRÉSORIÈRE</b>
<b>Mme MAÏER</b>	<b>TRÉSORIÈRE ADJOINTE</b>
<b>Mme FIEDLER</b>	<b>SECÉTAIRE</b>
<b>Mme GUILLOCHAIN</b>	<b>SECÉTAIRE ADJOINTE</b>

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en septembre 2020.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

## **Résultat des votes**

Voix pour : 21

Voix contre : 0

Abstentions : 0

- **ELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Mr SOMPREOU est élu à l'unanimité commissaire aux comptes pour cette nouvelle année scolaire.

## **4- CAMPAGNE D'ADHESION**

La campagne d'adhésion débutera le 28 septembre 2020 et se clôturera le 02 octobre 2020.

## **5-ACTIONS 2020/2021**

La coopérative scolaire renouvelle sa participation à :

- École et cinéma
- Achat de matériel pédagogique
- Abonnement magazine
- Participation pour les séjours avec ou sans nuitée
- Sortie au théâtre

Les actions de financement envisagées pour 2020/2021 sont :

Vente de chocolats

Vente d'objet initiatives

Photos de Classe

Marché Artisanal à Noël et portrait de famille avec Photographe

Kermesse

Pour le marché artisanal et la kermesse les décisions seront prises dans la mesure du possible , en attente de l'avancement de la crise sanitaire.

Les nouveaux membres actifs de la coopérative scolaire proposent l'organisation d'une brocante – ce projet est à affiner courant février ( en mars lors de la traditionnelle brocante de la rue de l'hôpital, ou en mai lors de la première brocante organisée par le comité de quartier de la cité).

## **6- SORTIES 2020/2021**

Le voyage de classe à la neige est compromis pour cette année.

Nous sommes toujours dans l'attente pour les autres séjours avec nuitées.

### **DATES PROCHAINE REUNION:**

Prochaine réunion le 16 octobre à 18h

La séance est levée à 18h50.

Mme LE GUEN Fanny

Présidente

Mme FIEDLER Emeline

Secrétaire